



Obligation de prendre un congés?

Par **alito**, le **11/10/2011** à **12:33**

Bonjour,rnrnEst-ce qu'un employeur a le droit de nous obliger à prendre nos droits en congés avant la fin de l'année au risque de solder le tout le 31 decembre sans payer le reliquat restant ?rnrnExemple ; J'ai le droit à 40 jours de congès , mon employeur envoie un communiqué précisant que si je n'en profite pas avant le 31 decembre, il les supprime sans les payer. Est-ce possible ?rnrnMerci par avance.

Par **pat76**, le **11/10/2011** à **15:50**

BonjourrnrnVous aviez posé des dates de congés payés?rnrnDe quand date ce reliquat de congés payés (40 jours c'est surprenant)?